

PRIX DU LAIT

Un accord débloque la crise

Producteurs et transformateurs ont abouti à un compromis sur un prix du lait. Il va baisser de 25 euros pour 1.000 litres en novembre et décembre, de 45 euros en janvier et février 2009, et de 55 euros en mars. La forte dégradation du marché des produits industriels a guidé les tractations.

Cinq heures de négociations, émaillées de nombreuses suspensions de séances, mais finalement, un accord a été trouvé, débloquent une crise qui s'enkystait depuis cet été. Les trois familles de l'interprofession laitière (producteurs de lait, coopératives et industriels), le CNIEL, ont abouti à un compromis le 1^{er} décembre sur un prix du lait pour ces cinq prochains mois, après l'échec des tractations fin octobre.

La mobilisation massive des éleveurs sur le terrain, bloquant des laiteries dans toute la France, avait contraint les transformateurs à revenir à la table des négociations. Et le président de la FNSEA, Jean-Michel Lemétayer, avait réclamé quelques jours plus tôt de «*tout faire*» pour dénouer la crise. A l'issue de la réunion, c'est «*un accord qui ne satisfait pleinement personne, mais qui est bénéfique pour tous*», a commenté le président de la Fédération nationale des producteurs de lait (FNPL) et du CNIEL, Henri Brichart. «*C'est le sens des responsabilités qui a prévalu. Cet accord doit permettre de préserver les intérêts des uns et des autres car notre avenir est commun, et à l'interprofession de bien travailler*», souligne-t-il.

27 euros rendus début 2009

Que dit cet accord ? Une baisse du prix du lait de 25 euros pour 1.000 litres a été décidée en novembre et décembre 2008. Puis, pour le premier trimestre 2009, il est proposé une baisse de 45 euros en janvier et février, et de 55 euros en mars. Des évolutions calculées par rapport aux mêmes mois de l'année précédente. Celles du prix du premier trimestre 2009 «*résultent de l'impact du marché et d'un ajustement de + 27 euros*», précise la FNPL. En effet, les pro-

ducteurs avaient accepté pour le deuxième trimestre 2008 que 27 euros par 1.000 litres soient retirés de la recommandation nationale, qui existait encore à l'époque. Ces 27 euros sont donc redonnés aux éleveurs sur les trois premiers mois de 2009.

«*L'aggravation exceptionnelle des cours des produits industriels (poudre de lait et beurre, ndlr)*», que la FNPL impute à «*la dérégulation des marchés voulue par l'Union européenne*» ainsi que la France «*dans une moindre mesure*», indique son président, «*conduit à un ajustement à la baisse du prix du lait à la production*», souligne la FNPL. Néanmoins, elle explique que cette baisse «*tient compte de la forte hausse des charges des exploitations laitières*». Ces dernières (aliment du bétail, fertilisation, énergie) ont bondi d'environ 20 % cette année, détériorant le revenu des éleveurs. Dans un communiqué, le CNIEL ajoute aussi que la situation difficile des produits industriels «*rend indispensable une meilleure tenue des marchés des produits de grande consommation*».

Réactiver la flexibilité

Dans le Grand-Est, l'accord débouche sur un prix de base moyen de 300 euros pour 1.000 l. en novembre et 290 euros en décembre. La fixation du prix du 1^{er} trimestre 2009 interviendra au cours d'une nouvelle réunion de l'interprofession Grand-Est dont la date sera prochainement arrêtée. En Allemagne, les prévisions de prix sur la même période de cinq mois sont de 260 à 300 euros selon les régions. «*Ce qui a guidé la FNPL pour aboutir à un accord, c'est la conjoncture très dégradée*», explique Henri Brichart. «*C'est un accord à la baisse mais il va préserver un prix du lait en France jusqu'en*

mars qui sera le meilleur d'Europe. Dans tous les autres pays, il est inférieur à 300 euros».

Par ailleurs, tenant compte de l'exposition des entreprises fortement orientées sur les produits industriels, le CNIEL propose de réactiver une flexibilité de 10 tranches de - 1,5 euro chacune. Explication : en fonction de leurs mix-produits, notamment de la part du lait qu'elles transforment en produits industriels, les entreprises peuvent demander cette flexibilité. A partir d'une part de 20 %, dix tranches sont ensuite retenues. A chaque tranche est attachée une baisse de prix supplémentaire de 1,5 euro. Ainsi, une entreprise se situant dans la septième tranche, va pouvoir appliquer au prix moyen fixé sur le mois une baisse supplémentaire de 10,50 euros (soit 7 x 1,50 euro).

Plan de filière

Finalement, les transformateurs auront nettement revu leurs prétentions car ils demandaient initialement une baisse de - 40 à - 70 euros pour 1.000 litres fin 2008, et de -100 à -120 euros pour le premier trimestre

2009. Les producteurs ont aussi obtenu l'engagement du groupe Entremont Alliance de rentrer dans cet accord au plus tard le 1^{er} janvier 2009. Enfin, la FNPL a acquis l'engagement des industriels de lever leurs référés déposés devant la justice contre les actions de protestation organisées par les éleveurs ces dernières semaines.

En outre, cet accord permet à l'interprofession de bâtir un plan de filière articulé autour de

trois axes : la mise en place à partir du 1^{er} avril 2009 d'«*un nouveau système d'indicateurs, destiné à éclairer les acteurs économiques sur l'évolution des marchés et des prix*», précise le CNIEL ; la création d'un observatoire des volumes pour aboutir à une adéquation optimale entre l'offre et la demande de lait ; et enfin, l'engagement d'«*une réflexion pour défendre et améliorer la valorisation du lait*» français.

L'observatoire des marges se réunit début décembre

La première réunion du comité de pilotage de l'observatoire des prix et des marges des produits de grande consommation est prévue début décembre. Ce comité sera composé de 20 à 30 personnes issues de l'agriculture, de l'industrie agroalimentaire, de la distribution et d'associations de consommateurs. Il sera issu de l'observatoire des prix et des marges qui avait été mis en place par Bercy en début d'année, en réaction à une vive polémique concernant la flambée des prix des produits alimentaires dans la grande distribution. Ce comité de pilotage est mis en place à la demande des agriculteurs, qui réclament de longue date la transparence sur les marges des distributeurs. Il pourra demander à la Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF) d'enquêter ou de contrôler certaines catégories de produits.

POINTS DE REPÈRES

Quel prix du lait en Europe ?

La dernière réunion du COPA COGECA le 1^{er} décembre à Bruxelles a fait un tour d'horizon du prix payé au producteur en Europe. La baisse de prix est généralisée dans toute l'Europe et l'inquiétude des producteurs domine.

En Allemagne, alors même que la production est nettement en retrait par rapport au quota (entre 4 et 5 % en dessous du quota), le prix du lait 37/34 varie entre 25 et 32 centimes d'€. Certaines laiteries positionnées sur le marché de la crème proposent actuellement à leurs producteurs un prix du lait de l'ordre de 22 à 23 centimes d'€. Les allemands estiment qu'ils ne sont plus en capacité d'exporter sur les marchés mondiaux leurs produits. Les prévisions 2009 montrent une tendance très négative concernant le prix du lait. Alors même qu'ils avaient demandé la mise en place des restitutions à l'exportation, la Commission leur a répondu qu'en l'absence de marché, cette démarche était inutile...

En Belgique, les prix sont très différents d'une laiterie à l'autre (entre 21 et 32 cts d'€). La production est inférieure de 2 % au quota. Le prix du quota marchand est très fortement à la baisse (de 75 à 50 cts d'€ le litre). Les perspectives sont

mauvaises avec de nombreux abandons de production. Il serait nécessaire pour la Belgique d'augmenter de 7 % sa production pour réaliser le quota cette campagne.

Aux Pays-Bas, le prix du lait est de l'ordre de 30 cts d'€, avec une production supérieure de 2 % par rapport à l'an dernier. Avec une morosité auprès des consommateurs.

En Pologne, on assiste à un déclin de la production sur l'année 2008, avec des prix de l'ordre de 26 cts d'€ par litre, le meilleur prix étant de l'ordre de 28 cts d'€.

En Irlande, les prix sont inférieurs à 30 cts d'€ par litre, avec une production inférieure de près de 3 % à leur quota.

Au Royaume-Uni, le prix du lait (32 cts d'€ par litre) devrait baisser de 2,5 cts d'€ (2 pence par litre) avec une pression très forte sur le secteur laitier. La production continue à diminuer et suffit uniquement à satisfaire les livraisons pour le lait de consommation.

En Espagne, le prix moyen

pour le mois de novembre est actuellement de l'ordre de 33 cts d'€ par litre, et sera de l'ordre de 30 cts d'€ pour le mois de décembre. Les espagnols sont très préoccupés par la situation économique et demandent à ce que la Commission étudie la mise en place d'un fonds d'indemnisation des producteurs de lait ayant investi dans du quota marchand.

En Italie, les prix sont orientés à la baisse de manière significative, avec une baisse marquée de la production.

Il ressort de ce tour d'horizon une inquiétude généralisée au niveau des producteurs, dans un contexte de prix fortement à la baisse, avec une situation qui ne devrait pas s'améliorer, alors même que la production de lait baisse dans l'ensemble des états membres.

Pour mémoire, le prix payé aux producteurs néo zélandais est de l'ordre de 23,57 cts d'€ par kg de lait selon les dernières informations de LTO, et de 28,31 cts d'€ par kg aux Etats-Unis.

Le ministère attend du CNIEL un nouveau dispositif

Michel Barnier, le ministre de l'Agriculture, invite les familles de l'interprofession laitière «*à travailler ensemble à des propositions concrètes sur les modalités de contractualisation, qui permettront de garantir pour les producteurs, sur la durée, des volumes et des prix déterminés sur la base d'indicateurs fiables*», indique un communiqué du ministère. L'accord du 1^{er} décembre permet en effet un retour du travail au sein de l'interprofession, ses familles devant mettre en place un nouveau système de fixation du prix du lait à partir du 1^{er} avril 2009.

«*La volatilité des prix sur le marché du lait nécessite de rester actif et attentif aux évolutions du secteur*», souligne aussi le ministre. Pour Michel Barnier, l'accord obtenu sur le bilan de santé de la PAC fin novembre entre les 27 Etats membres «*confirme cette volonté politique*» en maintenant les outils d'intervention et en inscrivant deux rendez-vous en 2010 et 2012 «*pour faire un bilan économique du secteur*», et pour évaluer l'impact de la réduction des quotas en Europe. Ces derniers doivent être totalement supprimés d'ici à 2015.